



Aéroport Roissy Charles de Gaulle

ITINÉRAIRE OBLIGATOIRE POUR LES VÉHICULES DE PLUS DE 3M SE RENDANT SUR L'ÎLE DE LOISIRS DE JABLINES-ANNET DÈS JANVIER 2021

REQUIRED ITINERARY FOR VEHICLES OVER 3M GOING TO THE JABLINES-ANNET'S LEISURE BASE FROM JANUARY 2021



sortie Meaux Jablines

sortie Coulommiers Lagny sur Marne



Disneyland® Paris

* Dérogation de la Mairie de Chalifert pour les plus de 9T se rendant à l'Île de Loisirs.

